

— COLLÉGIENS —
COLLÈGE NUMÉRIQUE

Le Département, responsable des collèges, veut encourager la réussite, le développement et l'esprit critique des adolescents. Un objectif que les outils numériques peuvent aider à atteindre.

L'utilisation du numérique en classe

Le Département, avec le Plan Collège numérique, a doté chaque classe des 128 collèges publics de Seine-et-Marne d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur interactif.

Dans les collèges, les salles informatiques, de technologie et les centres de documentation et d'information sont dotés d'ordinateurs fixes.

Des chariots mobiles numériques permettent aux collégiens de travailler avec des outils numériques, quelle que soit la matière.

Tous les collèges vont accéder prochainement à un parc informatique rénové avec des serveurs sécurisés et dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).

De plus, la majorité des collèges sont dotés, via la fibre optique, d'un accès internet très haut débit.



Le Département assure la maintenance des 16 000 ordinateurs fournis par les 128 collèges de Seine-et-Marne. Un collège de 600 élèves est doté en moyenne de 120 ordinateurs PC.

L'espace numérique de travail

Depuis 2019, l'ensemble des collèges de Seine-et-Marne est connecté à un espace numérique de travail (ENT).

Cet outil précieux permet un accompagnement scolaire personnalisé et un lien permanent entre les familles et l

'établissement.

La plateforme en ligne est ainsi accessible à chaque acteur de la vie scolaire : les élèves, leurs parents, les enseignants et les non-enseignants. Chacun dispose d'un accès protégé à l'ENT et y trouve des informations qui le concernent, des outils pour organiser son temps et pour travailler en équipe : emplois du temps, cahiers de texte, répartition des salles, grilles horaires, menus de la cantine, réunions pédagogiques, absences, notes et bulletins, exposés à préparer, etc.

Le site public de l'ENT de Seine-et-Marne constitue un lieu de référence pour tout savoir sur les actions éducatives portées par le Département.

La plateforme d'accompagnement scolaire

Depuis septembre 2020, une plateforme d'accompagnement scolaire est déployée progressivement dans l'espace numérique de travail (ENT) des collégiens.

L'objectif est de permettre aux équipes éducatives de disposer d'un outil facilitant l'aide aux devoirs et d'individualiser le suivi des collégiens en fonction de leurs besoins.

Les parents peuvent suivre les progrès de leurs enfants.

Quant aux élèves, ils disposent, sur un lieu unique de l'ensemble du programme.

Les élèves peuvent ainsi à la fois suivre les parcours proposés par les professeurs et approfondir leurs compétences en toute autonomie.

Le déploiement de cette plateforme s'accompagne d'un supplément de dotation du matériel informatique mis à disposition dans les collèges.

Ainsi, la plateforme pourra être utilisée en classe, mais aussi dans le cadre des heures dédiées aux devoirs et du dispositif "Devoirs faits".



Créé le: 13/07/2020

- Mis à jour le : 21/08/2020